

Après la 2e

Lycée du Sacré Coeur

Après une 2e

Après une 2^e, il existe deux voies :

- la voie générale
- la voie technologique se déclinant en 8 séries :
 - STI2D
 - STD2A
 - STL
 - **ST2S** proposée au lycée du Sacré Coeur
 - **STMG** proposée au lycée du Sacré Coeur
 - STAV, uniquement dans les lycées agricoles
 - STHR et TMD, accessibles uniquement après par une 2^{de} spécifique

Les enseignements de la 1^e et de la Tle

Quelle que soit la voie, il existe trois types d'enseignements :

- les enseignements communs (13h à 16h)
- les enseignements de spécialités (15h à 18h)
- les enseignements optionnels

La voie technologique

Les enseignements **communs**

Toutes les séries Enseignements communs	Première	Terminale
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire Géographie	1h30	1h30
Enseignement moral et civique	18h/an	18h/an
Langue vivante A et Langue vivante B dont 1h d'ETLV	4h	4h
Education physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
TOTAL	14h	13h

*sauf TMD et STAV

Les enseignements de **spécialité** en 1^e et Tle Technologiques

Séries	Première 3 spécialités	Terminale 2 spécialités
<p>STMG</p> <p>Sciences et Technologie du Management et de la Gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences de gestion et numérique (7h) - Management (4h) - Droit et économie (4h) 	<ul style="list-style-type: none"> - Management, sciences de gestion et numérique (10h) avec un enseignement spécifique choisi parmi : <ul style="list-style-type: none"> • gestion et finance • mercatique • ressources humaines et communication • systèmes d'information et de gestion - Droit et économie (6h)

Les enseignements de **spécialité** en 1^e et Tle Technologiques

Séries	Première 3 spécialités	Terminale 2 spécialités
ST2S Science et Technologie de la Santé et du Social	<ul style="list-style-type: none">- Physique chimie pour la santé (3h)- Biologie et physiopathologie humaines (5h)- Sciences et techniques Sanitaires et Sociales (7h)	<ul style="list-style-type: none">- chimie, biologie et physiopathologie humaines (8h)- Sciences et techniques sanitaires et sociales (8h)

Les enseignements de **spécialité** en 1^e et Tle Technologiques

STHR

Sciences
et technologies
de l'hôtellerie et
de la restauration

- enseignement scientifique
alimentation-environnement
- sciences et technologies
culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

- sciences et technologies
culinaires et des services,
enseignement scientifique,
alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

STI2D

Sciences
et technologies
de l'industrie et
du développement
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement
durable
- physique chimie
et mathématiques

- ingénierie, innovation et développement
durable avec 1 enseignement spécifique
choisi parmi : architecture et construction ;
énergies et environnement ; innovation
technologique et éco-conception ;
systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

TMD

Techniques
de la musique
et de la danse

- option instrument
- option danse

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

Les enseignements de **spécialité** en 1^e et Tle Technologiques

STL
Sciences
et technologies
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences
physiques et chimiques
en laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie
ou sciences physiques et chimiques
en laboratoire

STD2A
Sciences
et technologies
du design et
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design
et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

(Dans les lycées d'enseignement général
et technologique agricole avec des enseignements
optionnels spécifiques)

Les enseignements **optionnels** en 1^e et Tle Technologiques

Les élèves peuvent choisir **au plus deux** enseignements optionnels, **évalués en contrôle continu.**

Arts	EPS	LVC
Arts Plastiques Cinéma audiovisuel Danse Histoire des Arts Musique Théâtre		

Les enseignements **communs** en 1^e et Tle Générales

Enseignements communs	Première	Terminale
Français/Philosophie	4h/-	-/4h
Histoire Géographie	3h	3h
Enseignement moral et civique	18h/an	18h/an
Langue vivante A et Langue vivante B	4h30	4h
Education physique et sportive	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h
Total	16h	15h30

Les enseignements **de spécialité** en 1^e et Tle Générales

Il existe 12 spécialités.

L'élève doit suivre:

- 3 spécialités de 4h en 1^e
- 2 spécialités de 6h en Tle

pour un total de 12h d'enseignement.

Les programmes définitifs sont publiés.

Ils sont exigeants.

Toutes les combinaisons sont a priori possibles (1320).

Les limitations organisationnelles amènent à envisager des « portails » qui se déclinent en « parcours » avec l'accord du Rectorat.

Les enseignements **de spécialité** en 1^e et Tle Générales

Enseignements de spécialité	Première	Terminale
ARTS (Cinéma Audiovisuel ou Arts Plastiques au Sacré Cœur)	4h	6h
HGSP (Histoire-géographie, Géopolitique et Sciences Politiques)	4h	6h
LLCE Langues, Littératures et Cultures Etrangères (Anglais au Sacré Cœur)	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Physique Chimie	4h	6h
SVT (Sciences de la Vie et de la Terre)	4h	6h
SES (Sciences Economiques et Sociales)	4h	6h
NSI (Numériques et Sciences Informatiques)	4h	6h

Les enseignements **de spécialité** en 1^e et Tle Générales

Enseignements de spécialité	Première	Terminale
SI (Sciences de l'Ingénieur) en collaboration avec Saint Eloi	4h	6h
HLP (Humanités, Littérature et Philosophie)	4h	6h
Biologie, Ecologie seulement dans les lycées agricoles Non enseignée au Lycée du Sacré Cœur	4h	6h
LLCA (Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité) Non enseignée au Lycée du Sacré Cœur	4h	6h

Les enseignements **de spécialité** en 1^e et Tle Générales

Les sondages de décembre auprès des familles, ont permis de dégager 45 **parcours** de 3 spécialités organisés en 3 **portails**.

Les trois portails proposés au Sacré Cœur sont :

- le portail « Arts, Humanités et Sciences »
- le portail « Mathématiques, Sciences et Numérique »
- le portail « Lettres, Langues et Sciences Humaines »

Portail « Arts, Humanités et Sciences »

Spécialité A	ARTS PLASTIQUES (APLA) ou CINÉMA AUDIOVISUEL (CAV)
Spécialité B	HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES (HGPol) ou HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE (H.L.P.) ou MATHÉMATIQUES (MATHS)
Spécialité C	HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES (HGPol) ou LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ETRANGÈRES ANGLAIS (LLCE ANG) ou NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES (N.S.I.) ou PHYSIQUE CHIMIE (P.C.) ou SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (S.E.S.) ou SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (S.V.T.)

Portail « Arts, Humanités et Sciences »

Exemples de parcours

Parcours ARTS 1 :	APLA – HGPOl – LLCE ANG
Parcours ARTS 4 :	APLA – H.L.P. – S.E.S.
Parcours ARTS 5 :	APLA – H.L.P. – HGPOl
Parcours ARTS 6 :	APLA – MATHS – N.S.I.
Parcours ARTS 7 :	APLA – MATHS – P.C.
Parcours ARTS 8 :	APLA – MATHS – S.E.S.
Parcours ARTS 9 :	APLA – MATHS – S.V.T.
Parcours ARTS 13 :	CAV – H.L.P. – LLCE ANG
Parcours ARTS 14 :	CAV – H.L.P. – S.E.S.
Parcours ARTS 16 :	CAV – MATHS – N.S.I.
Parcours ARTS 17 :	CAV – MATHS – P.C.
Parcours ARTS 18 :	CAV – MATHS – S.E.S.

Portail « Mathématiques, Sciences et Numérique »

Spécialité A	<p>MATHÉMATIQUES (MATHS) ou NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES (N.S.I.)</p>
Spécialité B	<p>HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES (HGPol) ou MATHÉMATIQUES (MATHS) ou PHYSIQUE CHIMIE (P.C.) ou SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (S.E.S.)</p>
Spécialité C	<p>LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ETRANGÈRES ANGLAIS (LLCE ANG) ou NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES (N.S.I.) ou SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (S.E.S.) ou SCIENCES DE L'INGÉNIEUR (S.I.) ou SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (S.V.T.)</p>

Portail « Mathématiques, Sciences et Numérique »

Exemples de parcours

Parcours SCIENCES 1 : MATHS – HGPOl – N.S.I.

Parcours SCIENCES 2 : MATHS – HGPOl – S.V.T.

Parcours SCIENCES 3 : MATHS – S.E.S. – S.V.T.

Parcours SCIENCES 4 : MATHS – P.C. – LLCE ANG

Parcours SCIENCES 5 : MATHS – P.C. – N.S.I.

Parcours SCIENCES 6 : MATHS – P.C. – S.E.S.

Parcours SCIENCES 7 : MATHS – P.C. – S.I.

Parcours SCIENCES 8 : MATHS – P.C. – S.V.T.

Parcours SCIENCES 9 : MATHS – P.C. – H.L.P.

Parcours SCIENCES 10 : N.S.I. – MATHS – LLCE ANG

Parcours SCIENCES 11 : N.S.I. – MATHS – S.E.S.

Parcours SCIENCES 12 : N.S.I. – MATHS – S.V.T.

Portail « Lettres, Langues et Sciences Humaines »

Spécialité A	HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES (HGPol) ou SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (S.E.S.)
Spécialité B	HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES (HGPol) ou HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE (HLP.) ou LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ETRANGÈRES ANGLAIS (LLCE ANG) ou MATHÉMATIQUES (MATHS)
Spécialité C	LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ETRANGÈRES ANGLAIS (LLCE ANG) ou NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES (N.S.I.) ou PHYSIQUE CHIMIE (P.C.) ou SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (S.V.T.) ou SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (S.E.S.)

Portail « Lettres, Langues et Sciences Humaines »

Exemples de parcours

Parcours LETTRES SC. HUMAINES 1 :	HGPOL – H.L.P. – LLCE ANG
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 2 :	HGPOL – H.L.P. – N.S.I.
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 3 :	HGPOL – H.L.P. – S.E.S.
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 4 :	HGPOL – LLCE ANG – N.S.I.
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 5 :	HGPOL – MATHS – LLCE ANG
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 6 :	HGPOL – MATHS – P.C.
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 7 :	HGPOL – MATHS – S.E.S.
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 8 :	HGPOL – MATHS – N.S.I.
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 9 :	S.E.S. – HGPOL – LLCE ANG
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 10 :	S.E.S. – HGPOL – N.S.I.
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 11 :	S.E.S. – HGPOL – S.V.T.
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 12 :	S.E.S. – H.L.P. – LLCE ANG
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 13 :	S.E.S. – LLCE ANG – S.V.T.
Parcours LETTRES SC. HUMAINES 14 :	S.E.S. – MATHS – LLCE ANG

Le processus d'orientation

Le principe de la réforme est de donner aux élèves une liberté accrue.

Le ressort principal est le **choix** de spécialités :

- qui leur plaisent
- dans lesquels ils sont à l'aise car le coefficient de chaque spécialité au bac est de 21 %.

Le processus d'orientation est accompagné par les professeurs principaux et documentalistes :

- séances d'information au CDI
- utilisation du site ONISEP :
<http://www.secondes2018-2019.fr/>
- entretiens individuels avec les professeurs
- questionnement « parcoureo » sur le profil des élèves
- études des correspondances possibles entre des combinaisons de spécialités et de futures études :
<http://www.horizons2021.fr>

Le processus d'orientation

Le choix des spécialités est donc lié au projet post-bac de l'élève.

La charte signée par les ministres de l'Enseignement supérieur et celui de l'Education Nationale avec les grands acteurs de l'Enseignement supérieur (conférence des Présidents d'Université, des Grandes Ecoles et des Proviseurs des lycées à CPGE) est éclairante.

Article 3 « *Les signataires s'engagent à informer les candidats que, compte tenu de l'ouverture et de **la diversité des parcours** que la réforme du baccalauréat **garantit**, les attendus ne sont pas destinés à **exiger un enseignement de spécialité ou un parcours scolaire** pour pouvoir entrer dans une formation d'enseignement supérieur, ni à **limiter des choix** ou créer de véritables conditions d'entrée dans une formation de l'enseignement supérieur.* »

Le processus d'orientation

Une « Fiche dialogue » constitue le support du dialogue entre les familles et le conseil de classe.

Pour le lundi 25 février, les familles formulent des intentions d'orientation en choisissant :

- la voie visée : générale et/ou technologique
 - les élèves visant la voie technologique expriment leurs souhaits de série.
 - les élèves visant la voie générale expriment leurs souhaits d'enseignements de spécialité en précisant **4 spécialités classées de 1 à 4 par ordre de priorité** parmi celles disponibles dans le lycée, voire une 5e qui ne serait pas proposée.
- le conseil qui aura lieu dans **la semaine du 11 mars** émet des recommandations sur ces souhaits.

Le processus d'orientation

Du fait des limites imposées par l'enveloppe d'heures attribués par le Rectorat, le nombre de groupes de spécialités est limité et il se peut que les demandes dépassent les capacités d'accueil.

Dans ce cas, l'indication des priorités dans le choix des spécialités sera confrontée au niveau des productions de l'élève (résultats, implication, projet post-bac, etc.)

Au 3^e trimestre,

- les élèves visant la voie générale choisissent leurs trois spécialités pour la classe de 1^{re}.
- les élèves visant la voie technologique finalisent leur choix de série.
- le chef d'établissement décidera, après l'avis du conseil de classe, du passage en voie générale ou dans une série de la voie technologique.

Les enseignements **optionnels** en 1^e et Tle Générales

L'élève peut suivre :

- 1 enseignement optionnel de 3h en 1^e
- 2 enseignements optionnels de 3h en Tle

LCA Latin ou Grec peut être choisi en plus des autres options.

L'évaluation se fait en contrôle continu.

Les enseignements **optionnels** en 1^e et Tle Générales

Enseignements optionnels	Première	Terminale
LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité) Latin ou Grec	possible	possible
ARTS (Arts Plastiques ou Cinéma Audiovisuel au Sacré Cœur)	possible	possible
Mathématiques Expertes		possible
Mathématiques Complémentaires		possible
EPS Non enseignée au Lycée du Sacré Cœur	possible	possible
DGEMC (Droits et Grands Enjeux du Monde Contemporain)		possible

Les enseignements **optionnels** en 1^e et Tle Générales

Les D.N.L. (Disciplines Non Linguistiques) seront évaluées au pour le bac, quelles soient ou non liées à une section EURO.

Ce sont :

- pour la section **EURO italien**, l'histoire-géographie
- Pour la **section CAMBRIDGE** anglais :
 - soit la physique-chimie (EURO anglais)
 - soit CAV
 - soit SES
 - probablement SVT en septembre 2019

Baccalauréat 2021

- Le contrôle continu représente **40%** de la note finale
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.
- Les épreuves terminales comptent pour **60 %** de la note finale
 - **1 épreuve anticipée de français en 1^{re}** (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.

Les épreuves de rattrapage

Deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

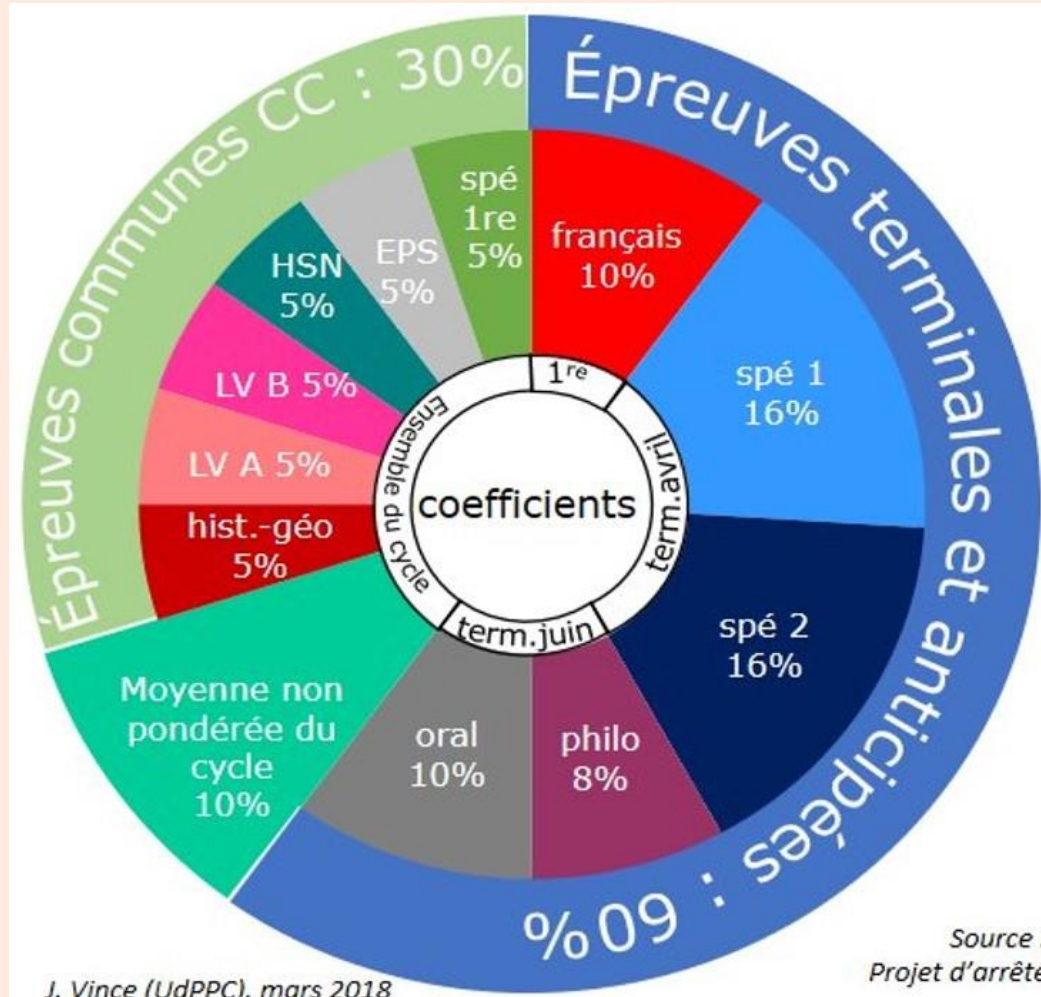
Baccalauréat 2021

Epreuves communes de contrôle continu

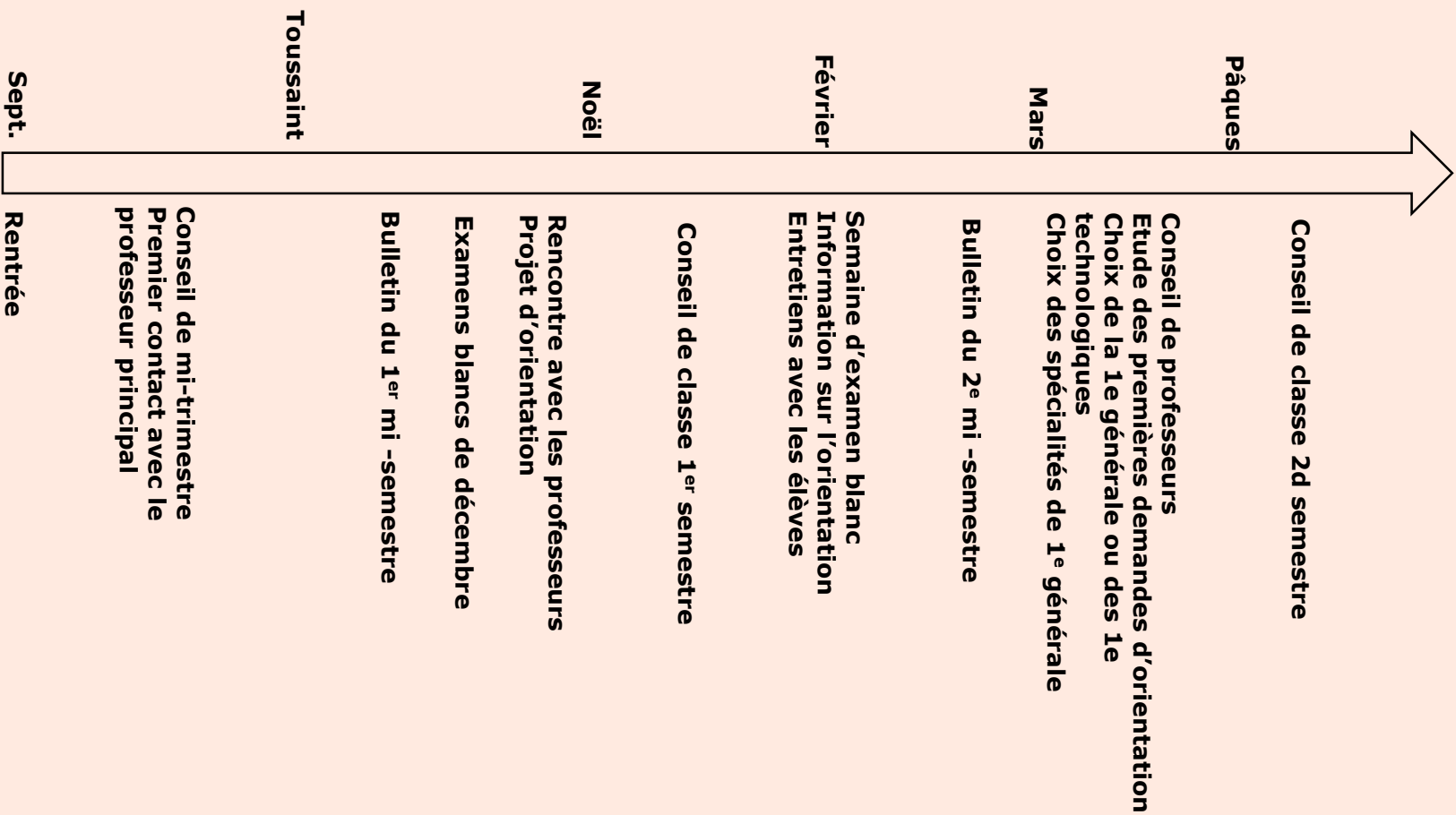
Les épreuves communes de contrôle continu (**30%**) sont organisées en première et en terminale

- en trois séquences :
 - deux séquences d'épreuves lors des 2^e et 3^e trimestre de la classe de 1^{re}
 - une séquence d'épreuves au cours du 2^e trimestre de la classe de terminale.
- elles portent sur les enseignements qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
- elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

Baccalauréat 2021



Une année en 2de



Comment envisager l'après 2de ?

Le Bac et le post bac

Les 3 années du lycée sont conçues comme une étape vers le supérieur :

- ❑ le continuum bac-3 — bac+3
 - le bac est conçu comme une étape et non comme un aboutissement
 - le récent « Plan Etudiants » insiste sur la construction d'un projet aidé par un accompagnement
- ❑ cette construction passe par :
 - des entretiens avec les élèves provoqués par les professeurs principaux
 - l'intervention de jeunes anciens, régulièrement invités par les professeurs principaux
 - la visite du forum des Métiers et Formations organisé chaque année avec l'aide d'intervenants et d'exposants sollicités dans les réseaux d'anciens élèves, de parents et de professionnels constitués au fil des années.
- ❑ le lycée a développé et pour cela, fondé avec la Nativité une association, ACESup, pour préparer l'accès à différents cursus post-bac :
 - préparation aux concours Sciences Po
 - préparation aux concours d'entrée aux Ecoles de Commerce
 - préparation aux concours d'entrée aux Ecoles d'Ingénieurs
 - initiation à la PACES

Résultat de cet accompagnement

Le Bac et le post bac


A/ Les résultats du bac pour la session 2018


- en enseignement général : 98,5 % de réussite (202 él. / 205) avec 66 % de mention au bac
- en enseignement technologique : 96 % de réussite (74 él. / 77) avec 45 % de mention au bac
- section EURO Italien : tous les candidats ont obtenu la mention EURO.

B/ Les intégrations post bac











- Intégration en BTS : 7%
- Intégration en IUT: 9%
- Intégration en CPGE : 7%
- Intégration en Université : 38% (Droit et PACES, etc.)
- Intégration en Ecoles post-bac (commerce, ingénieur, Archi, IEP) : 16 %
- Préparation IFSI :10%

Pour aller plus loin

 **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE** **MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

SECONDES 2018/2019  **MON ORIENTATION EN LIGNE.FR**

5 ÉTAPES À LA CARTE pour construire mon avenir au lycée

 ÉTAPE 1	 ÉTAPE 2	 ÉTAPE 3	 ÉTAPE 4	 ÉTAPE 5
<p>Je découvre le nouveau lycée</p> <ul style="list-style-type: none">→ Le lycée et le bac 2021→ Les étapes clés de la seconde→ L'aide à l'orientation→ Entrer en première <p>→ Découvrir mon lycée </p>	<p>J'explore le monde économique et professionnel</p> <p>↑</p> 	<p>Je décrypte l'enseignement supérieur</p> <p>↑</p> 	<p>Je construis mes choix</p> <p>↑</p> 	<p>Je m'implique dans la réalisation de mes choix</p> <p>↑</p> 

© MENJ - MESRI - ONISEP 2018 | Infos légales | Données Personnelles